
Multiflux

Syndicat Mixte de Transport et de Traitement des Déchets de

Avenue St Remy

Mairie

57600 Forbach

[Voir le site internet](#)

Aurélie Grimmer

a.grimmer@sydeme.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)

Auteur :



CONTEXTE

Le Sydeme (Syndicat Mixte de Transport et de Traitement des Déchets Ménagers de Moselle-Est) **est composé au 1^{er} janvier 2014 de 14 structures intercommunales, réparties sur 293 communes, représentant une population d'environ 385 000 habitants.** Le territoire de compétence du Sydeme s'est progressivement élargi et couvre au 1^{er} janvier 2010, en plus des 3 arrondissements du département de la Moselle, 2 intercommunalités d'Alsace Bossue : ce qui représente une superficie de 2 559 km², soit une densité de 146,48 hab/km².

Le Sydeme regroupe les compétences de transport et de traitement des déchets ménagers et assimilés sur ce territoire et met en œuvre un schéma global de gestion des déchets, conforme au plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés (PDEDMA) de la Moselle qui encourageait notamment à la valorisation des biodéchets.

La valorisation optimale des déchets est la vocation première du Sydeme : il développe des filières adaptées à chaque type de déchet. En effet, sa politique s'inscrit dans un contexte de préservation de l'environnement, de maîtrise des coûts et de développement des énergies renouvelables. L'objectif principal du Sydeme étant d'assurer de façon autonome, économique et la plus environnementale possible le transport, le stockage, le traitement (tri & transformation) et la valorisation des déchets ménagers de son territoire.

Le Sydeme a créé en juillet 2003 sa propre régie à personnalité morale et autonomie financière dénommée Ecotri Moselle-Est. Elle exploite les installations et les équipements mis en place par le Sydeme.

Ses missions sont :

- le transport des déchets issus de la collecte multiflux à partir des centres de transfert, des centres de tri multiflux jusqu'aux exutoires de traitement ;
- le traitement et la valorisation des biodéchets ménagers et non ménagers ;
- le tri et le conditionnement des recyclables par flux ;
- le broyage, le traitement et la valorisation des déchets verts ;
- le broyage du bois de déchèterie ;

- la location / le transport des bennes de déchèteries pour les intercommunalités qui le souhaitent ;
- la collecte des biodéchets non ménagers ;
- la collecte du verre à compter de 2014.

Par ailleurs, le Sydeme a créé 2 nouvelles régies :

- une régie dédiée à l'exploitation de son unité de confection des sacs multiflux en décembre 2013 ;
- une régie dédiée à la distribution et la logistique des sacs multiflux à destination des usagers en juin 2014 qui regroupe les ambassadeurs du tri du Sydeme et les logisticiens de la régie Ecotri Moselle-Est.

Le Sydeme a également recours à des prestataires privés, en particulier pour ce qui est de l'élimination des déchets ultimes.

Chiffres clés :

- 200 000 tonnes de déchets pris en charge par an
- 198 emplois locaux non délocalisables créés au sein du Sydeme et de ses régies
- 32 postes d'exploitation conventionnés (Ecotri Moselle-Est bénéficie d'un statut d'Entreprise d'Insertion pour les agents de tri)
- 8 sites d'exploitation
- 65 000 000 de sacs multiflux produits/an
- 30 ensembles routiers
- 36 véhicules GNV

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- Mise en place d'un tri à la source des biodéchets pour les valoriser
- Uniformiser les consignes de tri sur l'ensemble de son territoire
- Répondre aux législations en matière de gestion des déchets

Dans cette optique le Sydeme et ses collectivités adhérentes ont décidé la mise en place d'une filière spécifique de valorisation de la fraction fermentescible des ordures ménagères au travers d'une collecte à la source des biodéchets et d'une valorisation biologique par **méthanisation**.

Ainsi, un centre de méthanisation, "Méthavalor", implanté sur le ban de la commune de Morsbach, permet de valoriser un gisement de **45 000 tonnes de biodéchets ménagers et assimilés**. Cette unité permet de valoriser les biodéchets d'une part sous forme **de compost et d'engrais liquides** et, d'autre part, sous forme d'énergies renouvelables : **électricité, chaleur et biométhane carburant**.

Avec la mise en place du nouveau système de tri et de collecte simultanée, le dispositif Multiflux, les habitants du territoire du Sydeme ont un moyen simple et écologique de se débarrasser de leurs déchets. Les biodéchets sont triés dans un sac vert, les recyclables dans un sac orange et les résiduels dans un sac bleu. Les 3 sacs collectés ensemble, une fois par semaine, dans le même bac roulant suivent ensuite leur propre filière.

Ce nouveau système permet de séparer les biodéchets sans rajouter une collecte supplémentaire et d'intégrer lors d'un seul et même passage la collecte des recyclables. De cette manière, le Sydeme optimise le transport des déchets ménagers en limitant le nombre de kilomètres parcourus par les véhicules de collecte. Cette collecte multiflux permet donc à la fois de mieux maîtriser les coûts de gestion des déchets ménagers et d'engendrer des bénéfices environnementaux.

Ce système de collecte nécessite toutefois de distinguer les trois fractions de déchets afin de pouvoir les diriger vers les installations de traitement adéquates. Ainsi à chacune de ces fractions est associée une couleur de sac : le vert pour les biodéchets, l'orange pour les recyclables et le bleu pour les résiduels. Ces sacs sont triés dans des installations innovantes dotées d'un système de reconnaissance optique qui identifie les couleurs de sacs à leur passage et détermine ensuite l'acheminement correspondant. Les sacs orange sont dirigés vers le centre de tri des recyclables, les sacs verts vers l'unité de méthanisation par valorisation biologique et les sacs bleus sont valorisés vers un centre de valorisation thermique.

Résultats quantitatifs

- Baisse des tonnages de déchets ménagers collectés en porte-à-porte
- Augmentation des tonnages de la fraction des recyclables
- Augmentation des tonnages des flux collectés en déchèterie

En 2009 (avant multiflux) : **155 081 tonnes de déchets** collectés en porte à porte

En 2012 (multiflux en cours de déploiement), **132 069 tonnes de déchets** collectés en porte à portes.

= **baisse du tonnage de ces déchets de 15 %.**

Résultats qualitatifs

L'intense communication accompagnant le passage au multiflux a permis de resensibiliser les ménages au tri. Ainsi les tonnages de recyclables collectés ont augmentés : 3 785 tonnes de plus entre 2009 et 2012 (de 14 921 tonnes en 2009 à 18 706 en 2012).

De plus en 2012, 14 900 tonnes de biodéchets ont été collectées grâce au sac vert et valorisées en méthanisation, qui leur a évité d'être mis en stockage.

MISE EN OEUVRE

Planning

De 2009 à 2014 (début 2015 finalement pour la CC du Pays Naborien), le multiflux se met en place au fur et à mesure dans les différents collectifs.

La carte ci-jointe détaille l'avancement de la mise en place sur les 14 collectivités adhérentes au Sydeme.

Moyens humains

Pour mettre en place le multiflux, une ou plusieurs réunions publiques sont organisées dans chaque commune.

Lors de ces réunions le dispositif est explicité aux ménages et les premiers sacs de couleurs sont distribués (pour les 6 premiers mois). De plus une poubelle bi-sacs est mise à disposition pour les aider à trier.

Dans la continuité des réunions, des permanences sont organisées pour les ménages qui n'ont pu se déplacer.

Enfin des ambassadeurs du tri vont doter les derniers ménages.

Après les 6 premiers mois, des redotations sont organisées pour redonner des sacs aux ménages.

Trois cadres, deux techniciennes, deux logisticiens et 12 ambassadeurs du tri sont requis pour s'occuper de cette organisation.

A noter que les deux logisticiens et les 12 ambassadeurs se chargent des redotations pour les plus petites communes et pour les collectivités qui n'en ont pas les moyens; certaines collectivités reprennent à leur actif ces redotations.

De plus Il y a aussi tout le personnel qui gèrent les sites de tri multiflux. Chaque site nécessite un responsable, un agent d'accueil et globalement trois agents affectés à la maintenance des installations.

Moyens financiers

Pour l'ensemble des 14 collectivités (385 000 habitants), trois sites de tri multiflux ont été construits. Ils ont nécessité chacun environ 3 millions d'euros (maîtrise d'oeuvre et gros oeuvres).

Ensuite il faut compter 9 €/habitant/an pour la dotation en sacs de couleurs (logistiques comprises), un budget moyen de communication de 300 000 € (sans les subventions) par année de mise en place et dans les 15 €/tonnes pour le tri multiflux.

Il est à noter que le sac vert allant à la méthanisation donc valorisé revient moins cher que le stockage (du fait notamment de la TGAP en moins).

Moyens techniques

Trois sites multiflux sont disposés de manière optimale sur le territoire afin de limiter les transports.

La communication est un facteur essentiel pour la réussite de ce nouveau mode de collecte, aussi une communication intensive et diversifiée a été mise en place : des guides pratiques, des film pédagogiques, des aides mémoires, des articles, le passage d'ambassadeurs du tri, etc.

Partenaires mobilisés

Les partenaires principaux pour la mise en place du multiflux sont les communes.

L'ADEME est le principal financeur et veille au suivi de l'opération.

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Ce système permet ainsi de récupérer la fraction fermentescible des déchets des ménages et sa mise en place a permis de resensibiliser les ménages au tri et aux bonnes pratiques.

De plus cela simplifie les collectes des ménages qui n'ont plus à sortir plusieurs fois par semaine leurs déchets.

Difficultés rencontrées

Ce système est unique en France.

Recommandations éventuelles

Avant de se lancer dans cette mise en place, un test avait été réalisé entre novembre 2006 et novembre 2008 sur 900 foyers d'une commune avec 50 % d'habitat collectif et 50 % d'habitat pavillonnaire.

Mots clés

COLLECTE DES DECHETS | METHANISATION | MENAGE | BIODECHET

Dernière actualisation

Décembre 2014

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Julien RUARO

julien.ruaro@ademe.fr

Direction régionale Grand Est